



CFE-CGC Orange

Adresse postale : 10/12, rue Saint Amand - 75015 Paris
Tél : 01 46 79 28 74 - Fax : 01 40 45 51 57
E-mail : secretariat@cfecgc-orange.org



Réf. : HM/SC/CL/2020-11-17

**Ministère de l'Économie,
des Finances et de la Relance**

Télédoc 151
139, rue de Bercy
75572 Paris Cedex 12

A l'attention de Monsieur Bruno Le Maire

Paris, le 17 novembre 2020.

Objet : Permettre un déblocage exceptionnel de l'épargne salariale pendant la crise sanitaire

Monsieur le Ministre,

Le monde connaît une crise sanitaire sans précédent, affectant profondément les économies de tous les pays. Depuis le 17 mars, les différentes mesures prises pour tenter d'enrayer la progression de l'épidémie ont des conséquences sévères sur le fonctionnement de notre pays.

L'épargne des Français progresse globalement... mais pas pour toutes et tous.

Si d'un point de vue macro-économique, il apparaît que les Français épargnent davantage depuis le premier confinement¹, de nombreux Français ne sont pas en capacité de le faire.

L'arrêt de certaines activités met à genoux des petits commerçants, des professions libérales, des autoentrepreneurs, tandis que le chômage partiel ou l'absence d'emploi (dont l'alternance) sont monnaie courante.

Des millions de Français sont donc touchés par une perte de revenus partielle ou totale. Des millions de foyers ont un ou plusieurs de leurs membres touchés par une situation de précarisation : un conjoint, un enfant, un parent, un frère ou une sœur...

Au sein même d'Orange, dont le personnel ne connaît qu'une faible chute de revenus, les demandes d'aides et chèques d'urgence, mis en place par les CSE (Comité Social et Économique) dont nous assurons la gestion, n'ont cessé d'augmenter ces derniers mois, preuve que la fragilisation du tissu social est d'importance.

.../...

¹<https://www.lefigaro.fr/conso/les-francais-ont-epargne-plus-de-85-milliards-d-euros-depuis-mars-un-record-20200904>

.../...

De nombreux personnels avaient fait le choix d'épargner leur participation et leur intéressement dans leur PEE/PEG (Plan Épargne Entreprise / Plan Épargne Groupe) ou leur PERCo (Plan Épargne pour la Retraite Collectif) avant que cette crise ne frappe leur foyer de façon totalement imprévue. Les plus fragilisés par la crise, de toutes les couches sociales, et ceux qui ont besoin de venir en aide à leurs proches ont besoin d'accéder à cette épargne.

Même chez Orange, dont le PEG et le PERCo regroupent 4 milliards d'euros d'en cours pour 90 000 salariés du Groupe en France, nous avons des demandes en ce sens.

Mettre une place une mesure permettant à celles et ceux qui en ont besoin de faire face à la crise.

Par le passé, il a existé des mesures de déblocage anticipé pour tenter de relancer la consommation².

Au cours de l'été, alors que la crise semblait terminée, les sénateurs avaient proposé la possibilité de débloquer son épargne pour des dépenses destinées à favoriser la transition énergétique³.

Aujourd'hui, c'est pour faire face à l'urgence et permettre aux solidarités familiales de s'activer efficacement que le législateur doit prendre une mesure exceptionnelle permettant le déblocage anticipé de tout ou partie de l'épargne actuellement bloquée dans les PEE/PEG, PERCo et PERCoL.

Espérant pouvoir compter sur votre soutien, et dans l'attente de la mise en place d'une mesure qui permettra à certains ménages de mieux faire face à la crise, nous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.



Hélène Marcy
Vice-présidente
de la CFE-CGC Orange et de l'ADEAS
(Association pour la défense de l'épargne et
de l'actionnariat des salariés du Groupe
Orange)



Sébastien CROZIER
Président de la CFE-CGC Orange

² https://www.epargnesalariale.banquepopulaire.fr/jcms/lpf87_35879/fr/mesure-hollande-de-quoi-s-agit-il

³ <https://www.capital.fr/votre-argent/epargne-salariale-deblocage-exceptionnel-de-8-000-euros-pour-des-depenses-de-transition-energetique-1375780>